

Combat Laïque 76

Bulletin du Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

creal76@creal76.fr



N°87 DÉCEMBRE 2022

« J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent » Charb

Violences

Elles ne sont pas là où les gens de pouvoir, gouvernants, théocrates, oligarques et les médias qu'ils contrôlent les situent.

P. 2

QATARSTROPHIQUE:
ILS SE FOOTENT DU MONDE!



Bouddhisme : une religion au-dessus de tout soupçon...

P. 4

**Région Normandie :
et plus de 30 millions d'euros supplémentaires pour l'enseignement privé !**

P. 9

En Iran : femme, vie, liberté... et football ?

P. 15

Le Qatar : une dictature religieuse sous les projecteurs

P. 16

AGENDA

**14.12.2022 : Conférence-débat
avec Jean-Paul Delahaye
Ce que la pauvreté fait à l'école.
Ce que l'école fait de la pauvreté**
Voir page 10

Retrouvez tous les rendez-vous
sur la page www.creal76.fr

Avec ce numéro un supplément :

• Cévennes 1907 : laïcité, féminisme et combat social

QATARSTROPHIQUE:
DLS SE FOOTENT DU MONDE!



Sommaire

- 2 - Édito : Violences
- 3 - Textes en ligne
Note de lecture : Les lumières de la gauche
- 4 - Chronique du mécréant : une religion au-dessus de tout soupçon
- 5 - Dérives sectaires : restez vigilants
- 6 - Coup de chapeau aux femmes iraniennes
- 7 - Divisions du mouvement féministe
- 8 - Mots croisés
Prix Samuel-Paty
- 9 - Région Normandie : et plus de 30 millions d'euros supplémentaires pour l'enseignement privé !
Note de lecture : Nos premières fois
- 10 - Essor rapide des écoles supérieures privées
- 11 - Vie du CREAL76
- 12 - De l'inhumanité comme moyen de gérer les conséquences du dérèglement climatique
- 13 - L'arrivée au pouvoir d'Hitler (janvier 1933)
- 14 - Israël : le gouvernement le plus à droite et le plus religieux
- 15 - Femme, Vie, Liberté... et Football ?
- 16 - Le Qatar : une dictature religieuse sous les projecteurs
Neymar, Jésus et Bolsonaro
- 17 - Le sécularisme - communautarisme opposé à la laïcité citoyenneté
Afghanistan : nouveaux décrets liberticides pour les femmes et application stricte de la charia
- 18 - Rejet du projet de constitution au Chili
- 19- Doit-on s'interdire un « poisson de juillet » ?
- 20 - Chronique de Rahan : Être grand (quand on est un animal)

O u t r a g e

Elles ne sont pas là où les gens de pouvoir, gouvernants, théocrates, oligarques et les médias qu'ils contrôlent les situent, tentant d'abuser l'opinion pour masquer leur brutalité politique, sociale comme en matière de libertés fondamentales. Leur radicalité est sans commune mesure avec les refus, les résistances, les révoltes qu'elles génèrent ici en France, en Afghanistan, en Iran et jusqu'en Chine. On pourrait même s'étonner d'une certaine retenue des populations maltraitées depuis parfois des décennies et même beaucoup plus pour les femmes.

Il faut souligner le courage, la détermination des femmes et des jeunes en Iran contre la théocratie en place depuis 43 ans. La lame de fond contre ce régime clérical perdure, s'étend à d'autres couches de la population, ainsi les plus de 4 000 ouvriers en grève des aciéries d'Ispahan le 26 novembre. La sociologue Azadeh Kian pense que le combat contre l'islam politique dépassera les frontières de l'Iran¹. Il pose clairement la question d'un régime laïque.

Le mondial de football au Qatar esclavagiste, avec ses innombrables ouvriers morts pour l'édification des stades sert un régime qui finance les Frères musulmans en Europe², mais les ventes d'armes et la fourniture de gaz ont sans doute incité E. Macron à dire : « *Il ne faut pas politiser le sport.* »

En France, ces fondamentalistes sont à la manœuvre pour développer leur stratégie d'influence et de visibilisation en promouvant le port de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les établissements scolaires, manipulant l'aspiration à la liberté au service de leur emprise.

Les promesses républicaines - liberté, égalité, fraternité, laïcité - sont rendues impopulaires par des gouvernants prétendant les défendre mais suivant des politiques qui les piétinent année après année. L'extrême droite en fait son miel et certains manquent de clairvoyance à gauche. La promesse d'égalité est reniée dès le plus jeune âge dans un système scolaire où « *le privé concentre les élèves les*

*plus favorisés*³ ». Selon la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), le phénomène s'accroît : « *La proportion d'élèves très favorisés était supérieure de 11 points dans les collèges privés par rapport au public en 1989. Elle l'est aujourd'hui de plus de 20 points*³. » À l'opposé, les effets de Parcoursup, de réformes passées et à venir des lycées professionnels, de l'arrivée massive d'établissements privés dans le supérieur éliminent un nombre croissant d'élèves issus des couches populaires de la poursuite des études.

Au moment où la situation de pauvreté, de précarité alimentaire, énergétique, sanitaire, de baisse des revenus... est préoccupante, le gouvernement assume de l'aggraver en baissant le montant et la durée des allocations chômage, en projetant la baisse des pensions et retraites. Il en va de même des politiques publiques avec ce dogme psalmodié par Bruno Le Maire « *moins de prélèvements obligatoires, moins de dépenses publiques.* » On peut traduire par « *enrichir les riches, appauvrir les autres.* »

Les enfants perçoivent les effets de ces phénomènes d'appauvrissement : 44 % d'entre eux disent qu'il y a un peu ou beaucoup de pauvreté dans leur famille, c'est 24 % de plus en dix ans. 66 % des enfants pensent qu'il y a beaucoup ou un peu de personnes pauvres dans leur école, c'est 26 % de plus en dix ans⁴.

Ils ressentent ces dégradations qui signent une politique de violence sociale et de régressions. Concrétiser en acte les principes républicains, la laïcité, leur donner une assise populaire comme principes d'avenir commun, implique de lier le combat laïque au combat social. □

¹ <https://union-rationaliste.org/le-combat-des-femmes-iraniennes/>

² <http://www.debatlaires.fr/IMG/pdf/2021-rapport-freres-musulmans-europe-fr.pdf#page=142>

³ <http://www.laicite-republique.org/l-enseignement-privé-concentre-les-eleves-des-familles-riche-le-monde-9-nov-22.html>

⁴ La pauvreté à hauteur d'enfant, *Convergence* N° 377 pages 10 et 11, automne 2022, Secours populaire

Textes en ligne

Dans cette rubrique, nous vous proposons des textes que vous pouvez retrouver dans leur intégralité en suivant les liens

État du patrimoine religieux, rapport du Sénat

En 1905 la loi de « séparation des Églises et de l'État » prévoit de remettre la propriété des lieux de culte à des associations cultuelles. Juifs et protestants acceptent et sont donc depuis propriétaires de leurs édifices construits avant 1905. Le pape des catholiques refuse...

Lire le rapport : <http://www.senat.fr/rap/r21-765/r21-765.html>

voir aussi : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/08/cir_33668.pdf

Les Frères musulmans. Structure paneuropéenne
Fonds autrichien pour la documentation de l'extrémisme politique à motivation religieuse (Centre de documentation sur l'islam politique)
Cette étude de 280 pages peut se consulter selon différentes entrées, thèmes, pays étudié. C'est une source documentaire indispensable.

Qu'est-ce que les Frères musulmans en Europe ?

<http://www.debatlaires.fr/IMG/pdf/2021-rapport-freres-musulmans-europe-fr.pdf>

Qatar 2022 : la Coupe du monde en onze absurdités

(Reporterre 9.11.2022)

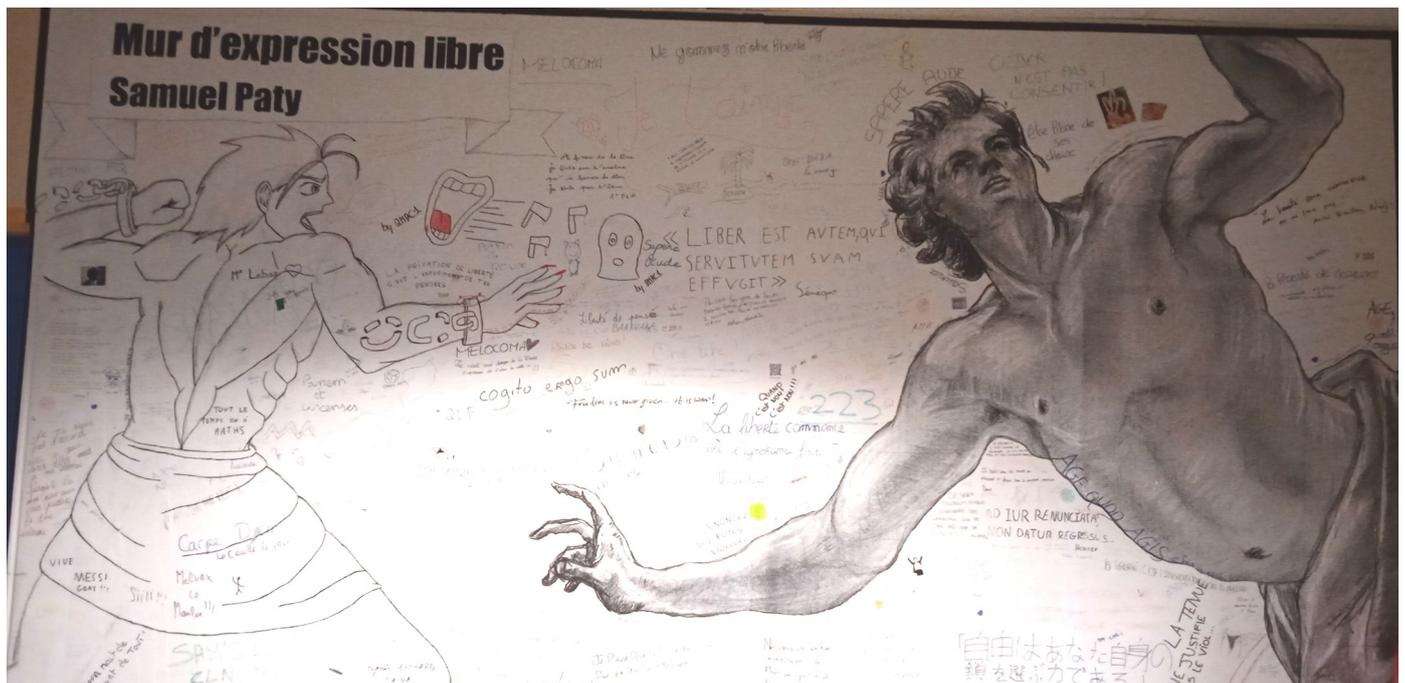
Stades à usage unique, avions toutes les dix minutes, ouvriers morts... De nombreux scandales entachent la Coupe du monde de football au Qatar. Zoom sur les onze plus importants.

<https://reporterre.net/Qatar-2022-la-Coupe-du-monde-en-onze-absurdites?>

« Enseigner, ce n'est pas se taire », par Mickaëlle Paty, sœur de l'enseignant assassiné (Libération du 27.10.2022)

Je dédie ce discours à toutes les personnes mortes, blessées, torturées ou incarcérées dans le monde pour avoir osé s'exprimer et je le fais pour faire comprendre qu'on ne met pas un « oui, mais » après le mot décapitation, en France on met un point.

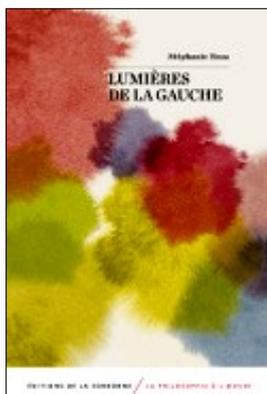
Lire la suite : https://www.liberation.fr/societe/education/hommage-a-samuel-paty-enseigner-ce-nest-pas-se-taire-20221017_TROAXHOJPBB3NJGTP5F4A7JTVI/



« Mur Samuel Paty » réalisé par les élèves du lycée Ferdinand Buisson d'Elbeuf (Seine-Maritime) (© avec l'aimable autorisation du proviseur du lycée .)

LUMIÈRES DE LA GAUCHE par Stéphanie ROZA Éditions de la Sorbonne/La philosophie à l'œuvre

<https://www.gaucherepublicaine.org/respublica-idees/lumieres-de-la-gauche-par-stephanie-roza/7432478>



Ce livre paru en mars 2022 (Éditions de la Sorbonne/La philosophie à l'œuvre) est dans le prolongement direct d'un précédent ouvrage, *La gauche contre les Lumières ?* paru en octobre 2020. La philosophe Stéphanie Roza ouvre d'ailleurs son dernier livre subtil et précis par le rappel de son précédent ouvrage dans lequel elle déplore la violente récusation de l'héritage universaliste des Lumières par une partie de la gauche. Elle y défend une thèse corrosive et, à notre sens, salutaire : « Cette attitude [...] n'est porteuse d'aucun progrès dans l'émancipation, ni intellectuelle, ni morale, ni politique », laissant la gauche dans une impasse (GCL, 19).

L'objet des *Lumières de la gauche* est précisément de « fournir les preuves » des analyses et de la thèse soutenues dans *La gauche contre les Lumières ?* (LDG, 13), Éditions Fayard, 2020.

Dominique
**La chronique
 du mécréant**
 DELAHAYE

Une religion au-dessus de tout soupçon...

Le bouddhisme semblait tirer son épingle du jeu. Impossible de le critiquer en public. Trop sympa la zen attitude. Trop cool la méditation. Et puis, avoir comme ambassadeurs les Beatles, Sting, Richard Gere ou Sharon Stone, ça a quand même une autre classe que Gad Elmaleh qui fait son coming out chrétien.

La répression chinoise a paradoxalement aussi donné un sacré coup de main à la galaxie bouddhiste. Dans une grande confusion entre religion et politique, le dalaï-lama a accédé au rang de chef emblématique de la lutte contre l'oppression. Comme le dit Tenzin Geyche Tethong, l'ancien secrétaire du dalaï-lama : « *quand il a reçu ce prix, ça a facilité les choses. Les gouvernements étrangers pouvaient enfin inviter le Dalaï Lama en tant que prix Nobel.* » Et les chefs de gouvernement de faire la queue pour figurer sur un selfie avec le bon bonze...

La variante tibétaine du bouddhisme est loin d'être la plus importante sur la planète mais c'est elle qui s'est le mieux exportée. En devenant le symbole de la résistance tibétaine, la religion bouddhiste a acquis des lettres de noblesse et un statut d'intouchable, y compris et peut-être surtout dans le camp des défenseurs de la liberté des peuples : « *C'est incontestablement à gauche que les dégâts sont les plus grands. Dans cette mouvance, certains cessent de s'interroger sur les rapports de domination induits par la religion du moment que ladite religion est celle des «dominés».* »

Et puis patatras. Voleurs et pédophiles comme de vulgaires prêtres chrétiens, pasteurs protestants ou prédicateurs musulmans. L'enquête présentée dans le documentaire *Bouddhisme, la loi du silence* menée par les journalistes Élodie Emery et Wandrille Lanos est tout simplement accablante. Et comme pour les autres religions, c'est l'omerta qui est la règle. Entre condamnation du bout des lèvres et volonté de faire apparaître les gourous qui se sont fait prendre comme des brebis galeuses, le discours est le même que celui de la

hiérarchie catholique, ou protestante.

Pour ne prendre qu'un exemple : le maître tibétain Sogyal Rinpotché, a pu commettre des dizaines d'agressions sexuelles en toute impunité depuis les années 70 jusqu'à la fin des années 2010. Grâce au succès du *Livre tibétain de la vie et de la mort* dont il n'est pas prouvé qu'il l'ait écrit lui-même, ce Tibétain inconnu a bâti un empire mondial à la manière des prédicateurs protestants américains.



Lerab Ling, centre bouddhiste

Bref, le maître et sa cour. Rien de bien nouveau finalement : un discours lénifiant et une emprise calculée qui se terminent par les viols des femmes qui l'entourent et qui sont menacées de cataclysmes kharmiques si elles parlent à qui-conque. À ces sévices sexuels s'ajoute un racket financier des disciples, qui assure le train de vie du gourou et son influence, par son mécénat, dans le monde bouddhiste. On parle quand même de 58 millions d'euros. Un ancien moine raconte dans le film comment il trimballait ces montagnes de cash, dans des mallettes, comme un vulgaire mafieux. Détail, mais détail révélateur, le jour de l'inauguration de ce bâtiment qui a été une prison de douleurs pour tant de femmes, Carla Bruni était présente.

Pour Marion Dapsance, une anthropologue française spécialiste de la religion bouddhiste, ce n'est pas une « *dérive par rapport à la norme du bouddhisme* », mais « *ces choses-là existent dans le bouddhisme tibétain (...) et il y a des textes qui parlent de ces rituels sexuels* » et d'autres textes qui indiquent que pour convaincre un disciple récalcitrant le maître peut utiliser tous les moyens « *y compris la violence et le mensonge* ». Il semble bien qu'encore une fois, en anesthésiant la raison par la méditation et la litanie, en mettant le corps des hommes et surtout celui des femmes sous le contrôle du dogme, la religion fait preuve de son impuissance morale : « *et le moralisme qu'elle a professé apparaît paradoxalement, quand on le considère rétrospectivement, comme proprement immoral parce qu'il porte atteinte à l'homme lui-même, à son épanouissement concret personnel* ».

Ce scandale était depuis longtemps un secret de polichinelle, sans que cela n'érafle la lisse image de cette religion. Sans que cela n'empêche Matthieu Ricard, moine bouddhiste et interprète du dalaï-lama en France d'avoir quasiment son rond de serviette dans des émissions *feel good* de France inter. Le même Matthieu Ricard est, c'est le moins que l'on puisse dire, mesuré dans sa condamnation : « *les enseignements de Sogyal Rinpotché, de même que son livre, Le livre tibétain de la vie et de la mort, ont été très utiles à de nombreuses personnes. Cela ne peut cependant excuser d'aucune façon les comportements néfastes qu'il a pu avoir par ailleurs.* »

Des comportements néfastes, que de retenue dans la qualification d'actes que la loi française caractérise comme des crimes ! De même,

« *Le féminisme n'a jamais tué personne. Le machisme tue tous les jours.* »

Benoîte Groult

il couvre le dalaï-lama son maître avec des arguments que n'aurait pas reniés un autre Ricard, archevêque celui-là, pour des affaires semblables : « *mais ce n'est pas son rôle d'aller faire la police sur les cinq continents*³ ».

Le plus effrayant peut-être dans le reportage sont les passages où l'on voit les fidèles de tous âges, écouter en extase les fadaises débitées par Sogyal Rinpotché dans son centre. On ne peut pas ne pas penser à des gosses un peu perdus écoutant la leçon paternelle. Comme l'explique Marion Dapsance

dans le reportage, c'est l'intérêt pour des états de conscience modifiée qui a fait basculer beaucoup de jeunes en opposition avec la culture occidentale et son matérialisme forcené vers le bouddhisme « changer la perception du monde pour changer le monde ».

Un précepte religieux qui enferme le disciple dans l'illusoire oasis de la foi et qui va à l'encontre de la nécessité émancipatrice d'affronter le présent : « *Il sera dans la même situation que l'enfant qui a quitté la maison paternelle où il était à l'aise et bien au chaud. Mais*

*l'infantilisme est destiné à être surmonté, n'est-il pas vrai ? L'homme ne peut rester éternellement un enfant, il doit enfin sortir dans la vie hostile. On peut bien appeler cela l'éducation à la réalité*⁴. » □

¹ Djemila Benhabib : *Islamophobie, mon œil !*

² Y Quiniou : *Critique de la religion, une imposture morale, intellectuelle et politique*

³ Site de Matthieu Ricard : matthieuriard.org

⁴ S.Freud : *L'avenir d'une illusion*



J'peux pas... J'ai PHILO !

Peut-être avez-vous remarqué ces petites cartes jaunes à l'effigie d'un célèbre physicien proposées en self-service sur des présentoirs de différents lieux de la métropole de Rouen ?

C'est Einstein tirant la langue qui invite. Un apéro-philo ? Une rencontre philo ? Un café philo ? Un atelier philo ? S'exercer à philosopher en trinquant ou en dégustant un café pour 5 €, quoi de plus alléchant ?

Pourtant derrière ces invitations à des rencontres promettant d'accéder... à la tranquillité,... à la sérénité, ... au bonheur, ... au bien-être, officie un mouvement ésotérique international : la Nouvelle Acropole. Fondé au début des années 50 par un Argentin, le mouvement est présent dans une cinquantaine de pays et en France, sous statut associatif loi 1901, dans plus d'une dizaine de villes dont Rouen où il a pignon sur rue. Les activités proposées sous forme d'ateliers ou de rencontres abordent les domaines de la philosophie, de la culture et du volontariat, avec pour objectif ce qui est couramment appelé le développement personnel.

La Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), dans son rapport paru en 2021, décrit la Nouvelle Acropole comme suit :

La Nouvelle Acropole qui se définit comme « une association culturelle à vocation humaniste qui promeut, par le biais de cours de philosophie et

d'activités sportives et artistiques, un enseignement ésotérique et spiritua- liste ». L'organisation est fortement hiérarchisée (directeur international et impératrice mondiale, garde des sceaux, commandant continental,

commandant national, commandant régional, chef de filiale).

La Nouvelle Acropole se fait connaître par des activités multiples sur toute la France : conférences, dîners-débats, films, expositions sur des thèmes divers avec une prédominance de l'hellénisme, de l'égyptologie, des civilisations anciennes en général et de thèmes philosophiques tels que : « Qu'est-ce que le bonheur ? Peut-on vivre sans idéal ? Peut-on maîtriser son destin ? ». Elle propose en outre diverses « formations au volontariat » touchant aux domaines de l'écologie, de l'aide sociale, du patrimoine et la découverte des métiers.

Elle organise des stages d'été à la Cour Pétral dans le département d'Eure-et-Loir (28).

L'attention portée aux nouveaux venus qui assistent aux conférences est souvent suivie d'une demande pressante d'engagement à suivre de nouvelles conférences puis à s'impliquer progressivement dans la vie du groupe, en même temps qu'à changer de comportement en « forçant sa nature » et à se modifier.

Si la Nouvelle Acropole met aujourd'hui en avant un message de tolérance et d'ouverture, la Miviludes a reçu 9 interrogations en 2020 liées

au prosélytisme dont fait preuve le mouvement envers la communauté scolaire et étudiante et des témoignages inquiétants qui font état d'une emprise importante sur des proches, accompagnée de ruptures familiales et d'un désengagement professionnel.

Ce 10 novembre 2022, la Miviludes a

fait paraître le communiqué suivant : **La MIVILUDES appelle à la vigilance sur le festival Les nuits de la philosophie.**

La MIVILUDES a été avertie par plusieurs signalements de la participation de la Nouvelle Acropole à un festival nommé Les nuits de la philosophie du 14 au 19 novembre 2022, dans sept grandes villes françaises (Avignon, Biarritz, Bordeaux, Lyon, Paris, Rouen, Strasbourg). Ce mouvement a fait l'objet de 27 saisines depuis 2020, en raison d'une organisation extrêmement pyramidale, d'exigences économiques et humaines disproportionnées et de plusieurs situations d'emprise entretenues sur des personnes fragiles.

Restez vigilants. □

Sources :

Rapport annuel d'activité 2018-2020 paru le 22/07/2022

Rapport d'activité 2021 paru le 03/11/2022

<https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/missions/actualites/la-miviludes-appelle-%C3%A0-la-vigilance-sur-le-festival-les-nuits-de-la-philosophie>

Dérives sectaires : une hausse sans précédent en 2021 : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/287043-sectes-une-hausse-sans-precedent-des-derives-sectaires-en-2021>

Dérives sectaires : restez vigilants !



Combat laïque a décidé d'attribuer un coup de chapeau aux...

Femmes iraniennes

Après l'assassinat de Mahsa Amini, arrêtée le 13 septembre par la police de la moralité (Gasht-e-Ershad) pour port incorrect du voile et son décès trois jours après, une révolte traverse l'Iran et perdure depuis. Le joug islamiste est contesté, le régime théocratique instauré en 1979 remis en cause. Le courage des femmes, des jeunes et très jeunes lycéen·ne·s et collégien·ne·s rejoints par des hommes fait face à une répression de plus en plus dure avec des centaines de morts, parfois des enfants, des tirs à balles réelles, les premières condamnations à mort³.

51 % des 86 millions d'Iranien·ne·s ont moins de 30 ans, la grande majorité de la population n'a connu que le régime des mollahs en place depuis 43 ans. Plus de la moitié des quelque 3 à 5 millions d'étudiants (chiffres variables selon les sources) sont des étudiantes. Fährad Khosrokhavar dépeint le régime : « un pouvoir autocratique qui, en plus d'être une théocratie, s'est transformé au fil du temps en ploutocratie d'abord, en kleptocratie ensuite et ces dernières années en thanatocratie : le régime entend régner par la mort et la peur¹... ».

L'ordre moral religieux patriarcal est symbolisé par le port obligatoire du voile prôné par l'ayatollah Khomeyni, refusé par les femmes manifestant le 8 mars 1979, légalisé en 1983. Cette obligation traduit le statut d'infériorisation de la femme qui touche bien d'autres aspects sociaux, juridiques, familiaux : « le contrôle absolu des hommes sur leurs corps et sur leurs vies² ». Par leurs pancartes, leurs mots d'ordre, les femmes refusent ces diktats et le régime qui le porte depuis si longtemps : *Femme, vie, liberté ! Mort à la République islamique ! Mort au dictateur ! La République islamique, on n'en veut pas ! On n'en veut pas !* ». Par le courage en actes, les femmes concrétisent la contestation en manifestant, en enlevant et en brûlant leur voile, en se coupant les cheveux, en diffusant des vidéos telles celle de collégiennes se filmant faisant un doigt d'honneur devant le portrait de l'ayatollah Khomeyni... Ces images circulent sur les réseaux sociaux que le pouvoir entend museler. La famille iranienne a beaucoup évolué, les femmes maîtrisant leur taux de fécondité : 6,4 enfants par femme en 1986, 1,9 en 2008 et autour de 1,6 aujourd'hui. Ceci est en soi une résistance aux injonctions religieuses et induit « une modification des relations affectives entre conjoints aussi bien qu'entre parents et enfants³ ».



Le contexte économique iranien est mauvais avec une inflation à 40 % et des diminutions de soutien aux prix de produits alimentaires de première nécessité. La corruption est endémique. Et le régime a durci avant la révolte en cours les contrôles de la police de la moralité.

Le combat des Iraniennes contre le patriarcat imposé au nom de la religion est universel. Ce combat est indissociable de celui pour la laïcité et pour la séparation du politique et du religieux. Si ce n'est un combat antireligieux, c'est assurément un combat anticlérical. Le Parlement européen, sur ce point plus pertinent que des féministes et organisations de gauche européennes bien silencieuses, a adopté le 6 octobre une « résolution sur la mort de Mahsa Amini ». Voici le point 5 : « Le Parlement européen reconnaît le mouvement des femmes iraniennes et plaide en faveur de l'instauration d'un régime laïque en lieu et place d'une théocratie réactionnaire et violente⁴. » L'actrice Zar Amir Ebrahimi remue le couteau dans la plaie de la solidarité défaillante et de la confusion : « Le problème de l'islamophobie en France semble aussi gêner la classe politique. En France, porter le hijab est considéré comme une sorte de liberté, et certains dirigeants per-

draient des électeurs s'ils condamnaient le port du voile en Iran. Il y a un conflit sémantique sur la notion de liberté⁵. » Si le port du voile ne saurait être condamné au nom de la laïcité, Corinne Nassiguin précise : « Défendre le droit de porter le voile n'est pas un combat féministe². » Elle cite la journaliste iranienne Masih Alinejad : « ceux qui nourrissent la phobie – c'est-à-dire la peur irrationnelle – de l'islam, ce sont les islamistes, pas ceux qui combattent l'islamisme. »

Notre coup de chapeau aux Iraniennes dans leurs combats implique d'abord de protester contre la répression en Iran mais aussi de poursuivre le combat féministe universaliste, laïque dont l'extrême droite religieuse islamiste est la pire ennemie. Les Iraniennes sont en train d'apporter une contribution essentielle à ce combat. □

¹ Le 1 du 16.10.2022, entretien avec Fährad Khosrokhavar

² https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/18/defendre-le-droit-de-porter-le-voile-n-est-pas-un-combat-feministe_6146247_3232.html

³ Marie Ladier-Fouladi, Le 1 du 26.10.2022

⁴ Textes adoptés - Mort de Mahsa Amini et répression des manifestants pour les droits des femmes en Iran - Jeudi 6 octobre 2022 (europa.eu)

⁵ <https://www.telerama.fr/cinema/rencontre-avec-zar-amir-ebrahimi-et-golshifteh-farahani-en-iran-si-le-voile-tombe-le-reste-s-effondrera-7012947.php>

Divisions du mouvement féministe

« Pour ou contre la laïcité ? », « universalisme ou intersectionnalité ? » : ces débats font des ravages au Planning familial...

Lors de son récent congrès, c'est la motion prônant un « féminisme intersectionnel » qui a prévalu au Planning familial, et les associations départementales qui ont encore la « laïcité » dans leurs statuts ont été sommées de retirer cette référence pour les mettre en conformité avec la ligne nationale.

Le congrès de 2019 du **Planning familial** avait aussi été traversé par ces débats mais une option intermédiaire pour « un féminisme universaliste s'articulant dans le cadre d'analyse de l'internationalité » l'avait emporté par 64 voix (contre 10 pour l'orientation uniquement universaliste et 54 pour l'orientation intersectionnelle). La notion de « laïcité », déjà menacée sous prétexte que « le racisme et l'islamophobie s'expriment parfois sous couvert de laïcité », avait finalement été conservée avec une confortable majorité (97 pour, 13 contre et 7 abstentions).

A l'issue du dernier congrès, le **Planning** indique que : « le mouvement a choisi d'affirmer plus fort son positionnement de mouvement féministe intersectionnel c'est-à-dire qu'il prend en compte les multiples rapports de domination subis par les personnes. Ainsi, le Planning familial a voté, entre autres, en faveur d'une meilleure inclusion des personnes grosses, des femmes voilées ou portant le voile et pour une mixité sociale accrue au sein de son mouvement. ».

Un comble alors que les Iraniennes luttent en ce moment même pour pouvoir retirer leur voile !

Les combattantes du féminisme intersectionnel et anti-laïcité (souvent les plus jeunes) l'ont emporté cette fois-ci, peut-être parce que celles qui pratiquent la laïcité au quotidien sont plus discrètes, de même que nombre de celles qui reçoivent depuis des années les femmes des quartiers savent bien que les oppressions se conjuguent mais ne sont pas pour autant opposées à l'universalisme.

Ainsi, au lieu de réaffirmer la valeur émancipatrice et sociale de la laïcité, le **Planning** préfère laisser l'extrême droite la dévoyer. Pourtant, « on n'aurait pas pu mener les combats du Planning si l'on n'avait pas été un mouvement laïque dans un pays laïque », rappelle une militante.

S'il est tout à fait juste de dénoncer et de combattre le fait que les discriminations peuvent s'accumuler (par exemple racisme et sexisme), on glisse vite vers le relativisme culturel si, au lieu d'être universels, les droits des femmes dépendent de leur communauté ou de leur religion. Or, le concept d'intersectionnalité est souvent utilisé pour accepter les injonctions religieuses ou identitaires au nom d'un pseudo antiracisme faisant fi de la liberté des femmes.

Ainsi, en 2018, l'association départementale (AD) de Marseille du **Planning familial** présente le voile islamique comme un signe de « modestie » sur Facebook et l'évocation, pour le moins maladroit, du « libre choix de chacun_e » par une militante à propos de l'excision déclenche une telle polémique que le **Planning 13** finit par condamner fermement cette mutilation sexuelle.

En 2019, l'AD de Grenoble soutient l'**Alliance citoyenne** qui milite pour le burkini dans les piscines locales... En

2021, l'AD 77 défend les demandes des hijabeuses initiées par la même association...

Le Planning défend depuis toujours les droits des personnes trans, il les accueille dans ses permanences comme « toute personne qui fait face à des violences ou qui a des besoins en matière de contraception, d'avortement, de vie affective ou de maladies sexuellement transmissibles » et c'est très bien. Malheureusement, ses prises de positions vont parfois à l'encontre du but recherché. Ainsi, son **Lexique Trans** de 2020 (« un pénis est un pénis, pas un organe sexuel mâle »), sa campagne d'affichage d'août 2022 (« Au Planning, on sait que des hommes aussi peuvent être enceints »), ont entraîné des interrogations, sûrement plus de sourires que d'adhésions, mais aussi des réactions haineuses de ceux qui, vent debout contre les droits des femmes, vont jusqu'à interroger sur le maintien des subventions à l'association.

N'est-ce pas contre-productif de céder aux injonctions des activistes trans qui n'hésitent pas à vous qualifier très vite de transphobes si vous n'adoptez pas leur vocabulaire ? Ne dites plus « femme enceinte » mais « personne enceinte », ne pensez pas que les personnes **bi** sont « attirées par les hommes et les femmes » car cette définition est trop binaire... Et cela peut aller beaucoup plus loin ! Pour certain·e·s, il est interdit de s'interroger sur les problèmes liés aux transitions des mineur·e·s : en témoignent les intimidations et menaces ayant abouti à l'annulation de deux débats avec **Caroline Eliacheff**, pédopsychiatre co-auteurice avec **Céline Masson de La Fabrique de l'enfant-transgenre**, à Lille le 17 novembre, à Paris le 20 (celui de Lyon prévu le 24 a dû changer de lieu sous les pressions).

Le **Planning familial** a beau écrire qu'il « sort renforcé de son 31^e congrès », c'est hélas l'inverse qui peut se produire, d'autant que des AD (45, 94) ont été empêchées d'y participer pour n'avoir pas modifié leurs statuts. Certaines militantes veulent continuer à y défendre les droits des femmes malgré les problèmes, d'autres envisagent de créer d'autres associations. Si le Planning devait éclater ou s'il n'avait plus les moyens de fonctionner, ce serait une catastrophe pour toutes et tous, y compris les trans ! ☐

Sources : **Charlie-Hebdo**, **Libé**, **Planning familial**

Contre les violences faites aux femmes Pas moins de trois manifs à Rouen !

Samedi 19 novembre, une 1^{re} manifestation coorganisée par **NOUS TOUTES** et le syndicat CFDT **Santé-Sociaux** a réuni entre 200 et 250 personnes, dont pas mal de jeunes.

Vendredi 25 novembre à 18h, rassemblement à l'appel de la CGT, la FSU et SOLIDAIRES. Ces trois syndicats avaient fait le choix de ne pas le préparer de façon plus large comme c'était le cas en 2021 et de limiter leur intervention aux violences sexistes et sexuelles au travail. Résultat : 80 personnes au lieu de plus de 250 l'an dernier.

À 20h le même jour, le GAF (Groupe d'action féministe) appelait seul, comme à son habitude, à une manif non mixte.

Ces actions morcelées peuvent-elles permettre des avancées concrètes pour les droits des femmes ? On peut en douter...

MOTS CROISÉS

grille n° 68

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	B	U	R	K	I	N	I	S		S
2	O	N	U		S	E	N		C	U
3	T	I	E	R	O		T	U	R	C
4	U	R		E	B	E	R	L	U	E
5	L		L	L	A	N	O	S		U
6	I	S	E	E	R			T	I	R
7	S	A		V	E	L	E	E	S	
8	M	U	T	A		A	R	R	E	T
9	E	T	O	I	L	E	S		E	S
10		A	R	T	E	R	E	S		E

grille n° 69

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

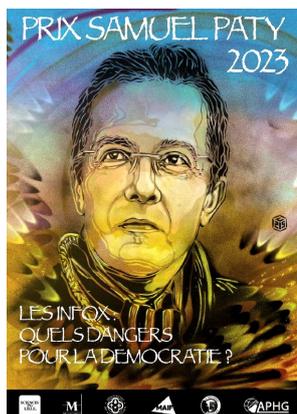
Prix Samuel-Paty 2023

Les infox : quels dangers pour la démocratie ?

Telle est la question à laquelle sont invités à réfléchir, dans le cadre de leurs cours d'éducation morale et civique (EMC) les élèves de collèges et de lycées qui participeront en 2023 à la deuxième session du prix Samuel-Paty.

Pour la première session, 90 classes ont participé et produit des travaux très variés (dessins, vidéos, poèmes, murs numériques, montages audios etc.) sur le thème « Sommes-nous toujours libres de nous exprimer ? ».

Lors de la remise du prix 2022, le 15 octobre dernier à La Sorbonne, Mickaëlle Paty, sœur de Samuel Paty a prononcé un discours émouvant



intitulé « Ton honneur », dans lequel elle reprit le scénario et les objectifs de la dernière séquence d'enseignement de son frère et où elle martela : « enseigner, c'est expliquer, et non se taire ».

Le texte intégral du discours de Mickaëlle Paty en suivant le lien ci-dessous et reproduit par le journal *Charlie-Hebdo* :

<https://charliehebdo.fr/2022/10/societe/education/discours-mickaëlle-paty-honneur/>

HORIZONTALEMENT

- Variation du niveau moyen des mers
- Fait trois ; on peut y porter son idole
- Grand trouble ; prise avec le bras
- Saison de la chasse au sanglier
- De langue kwa ; souvent en marge
- Vents du sud à Rome ; c'est-à-dire
- Symbole de longueur ; en Mayenne
- Bonne note ; Dieu ; au Cameroun
- Sujet de discussion à Nicée ; incroyable.
- Point cardinal ; coupa le souffle

VERTICALEMENT

- Caractérise certain roi égyptien
- Plusieurs bits ; on le trouve au milieu du bouclier
- Parfois vénitiens ; règle
- Prépareras minutieusement
- Paresseux ; accueillera avec des cris
- Raconte mal.
- Dans le vent ; gentilé des Hauts-de-Seine
- Jus ; rocher en mer ; Cheffe de cucurbitacées ? ; donne un accord
- Rutacée

Notre site Internet : www.creal76.fr



- Sur notre site, les rubriques « Lu, vu, entendu », « Covid-19 » et « Agenda » vous sont ouvertes : adressez vos propositions en utilisant le **formulaire**.
- Régulièrement un billet ou un communiqué vous y attend.
- Envoyez-nous vos remarques, propositions, suggestions : utilisez le formulaire «**Écrivez-nous**».
- Diffusez l'adresse www.creal76.fr auprès de vos ami-e-s et **inscrivez-vous (vous et vos ami-e-s) à la newsletter**
- Suivez-nous sur

« A la fin, nous nous souviendrons non pas des mots de nos ennemis, mais des silences de nos amis. »

Martin Luther King

Région Normandie : et plus de 30 millions d'euros supplémentaires pour l'enseignement privé !

Les fonds publics de la Région continuent à ruisseler vers les structures et établissements privés d'enseignement professionnel et supérieur. Les sommes allouées se montent à 30 437 500 € si l'on additionne seulement les décisions adoptées les 7 juillet, 19 septembre et 7 novembre 2022. Cette addition salée ne prend pas en compte l'attribution de « 148 214 € du Fonds social régional aux établissements privés et publics » - la répartition n'est pas détaillée - visant « à réduire les effets des inégalités sociales et économiques » !

Les écoles de production de Normandie toucheront 577 500 €. Ce type d'école fut créé à Lyon en 1882 par l'abbé Bossard. Il en existe 7 en Normandie. Les apprentis y travaillent deux tiers du temps, produisent et vendent sans rémunération¹. La Région finance ces écoles depuis 2018 au prétexte de lutter contre le décrochage scolaire, prétexte que contestent formellement les syndicats siégeant au Conseil économique social et environnemental régional. Ces écoles seraient-elles un modèle pour le patronat et le gouvernement ?

On sait que le développement de l'apprentissage est devenu un dogme aux niveaux national et régional. Ce soutien inconditionnel se fait au nom de la légende d'une meilleure réussite des apprentis aux examens professionnels mais en omettant le fait que le patronat sélectionne ses apprentis et qu'un tiers d'entre eux rompt néanmoins le contrat d'apprentissage. Ce modèle en pleine expansion concurrence les formations en lycée professionnel public. Il s'agit le plus souvent de formations contrôlées par les patrons employeurs via les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et les chambres de commerce et d'industrie (CCI) qui développent des CFA (centre de formation des apprentis créés par la loi Royer de 1971). La Région prévoit pour eux « plus de 9,81 millions € pour accompagner les investis-

sements pédagogiques et immobiliers » qui font cruellement défaut aux établissements publics ! Le CFA inter-consulaire de l'Eure à Val-de-Reuil, l'un des plus grands de France, se taille la part du lion avec 7,71 millions d'aide.

Mais le record en matière de subvention publique régionale adoptée le 7 novembre concerne le projet d'école vétérinaire UniLaSalle à Mont-Saint-Aignan pour la coquette somme de 20 millions € ! La Région a accordé 50 000 € supplémentaires à cette structure privée pour la réalisation d'un partenariat avec l'université Saint-Joseph de Beyrouth, une broutille. Cette manne publique s'ajoute à celle de la Métropole Rouen-Normandie adoptée le 21 mars sans qu'on puisse en connaître le montant exact globalisé avec 4 autres projets publics et privés pour un total de 25,7 millions €².

Depuis la loi Debré de 1959, l'État et les collectivités locales financent la concurrence privée à l'enseignement public laïque. Ce dualisme scolaire qui - hélas n'est plus guère remis en cause

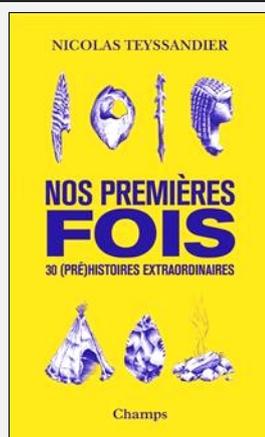
- est désormais utilisé comme une arme contre l'école publique sommée de fonctionner en adoptant les critères du privé. Cela se fait au détriment d'un enseignement affranchi de tout dogme et de l'accès des élèves des classes populaires à la poursuite des études. ☐

¹ <http://www.creal76.fr/medias/files/combat-laique-68-mars-2018-b-.pdf#page=19>

² <http://www.creal76.fr/medias/files/combat-laique-68-mars-2018-b-.pdf#page=19>



La région Auvergne-Rhône Alpes aussi...



Le titre de ce livre est bien choisi. Si Nicolas Teyssandier est un scientifique extrêmement sérieux, il est également un conteur extraordinaire.

De quand date le premier outil, le premier feu, la première peinture, la première arme, le premier meurtre ? Qui n'a pas envie de connaître la réponse à une devinette, la résolution d'une énigme ? Et puis notre vie n'est-elle pas jalonnée de premières fois ?

Mais si l'auteur nous enchante

dès les premières lignes, son livre n'est ni frivole ni creux. Nicolas Teyssandier est préhistorien, chercheur au CNRS, il s'appuie sur les connaissances les plus actuelles.

Vous vous en doutez, il est des réalisations que le scientifique peut précisément situer et conter, il en est d'autres dont la datation lui échappe. Dans bien des cas on ne saisit un processus que lorsqu'il est bien enclen-

ché. Cependant ces premières fois d'avant l'histoire, replacées dans leur contexte chronologique, permettent de décrypter quelques grandes étapes de l'évolution des comportements humains. Au cours de ce récit nous changeons de regard sur les premières sociétés humaines.

L'auteur passe, fort intelligemment de la description de vastes phénomènes se déroulant sur la longue durée à travers des espaces considérables (la première Amérique ou la première migration par exemple) à des faits techniques précis (la première aiguille à chas, le premier bijou...) se déroulant sur un temps plus court et venant témoigner de l'importance des inventions tout au long du cheminement humain.

Cette approche nous montre le monde paléolithique à hauteur d'homme, à travers leur audace, leur créativité, leur humanité. Elle nous montre comment les objets, les comportements, les tranches de vie des hommes anciens s'inscrivent dans une histoire, dans notre histoire.

Nos premières fois : 30 (pré)histoires extraordinaires, Nicolas Teyssandier, Éditions Champs, 8 euros.

Essor rapide des écoles supérieures privées

L'enseignement supérieur privé est devenu un marché très rentable pour des groupes d'écoles privées pilotées par des fonds de pension ou d'investissement. Les effectifs du supérieur privé augmentent rapidement grâce à Parcoursup et au développement de l'enseignement par alternance (apprentissage). Leurs établissements - non contrôlés par l'État - bénéficient néanmoins d'aides publiques.

Les places dans l'enseignement supérieur déclarées dans Parcoursup pour l'inscription des lycéens évoluent de 92 528 en 2018 à 254 286 en 2022, soit 21,2 % du total pour des formations allant de 4 000 € à 10 000 € par an. Les élèves n'ont plus le choix du seul enseignement supérieur public !

La croissance du privé supérieur (737 000 étudiant·e·s) est de 10 % par an contre 0,3 % pour le public. La très prévisible augmentation du nombre d'étudiant·e·s n'a pas été anticipée (+ 26 % par rapport à l'année 2 000) et les dépenses publiques par étudiant sont en baisse. Le privé en profite directement et investit dans ce marché devenu captif face à l'incurie gouvernementale depuis au moins 20 ans. Galileo Global Education (110 000 étudiant·e·s en France), Omnes (40 000), Eureka, Ionis : trois de ces groupes sont aux mains de fonds d'investissements internationaux.

Des propulseurs : le confinement, les aides publiques, l'apprentissage

La formation privée en ligne a été une source très rentable dans la période de confinement : économies de locaux et d'enseignant·e·s, cours standardisés produits à la chaîne. Un responsable de Galileo jubile : « *Le Covid a évangélisé les utilisateurs. Ils sont mûrs pour se former à distance, devant leur écran.* » La décision de la Banque publique d'investissement (BPI) – qui est un fond souverain français – de soutenir les groupes d'enseignement privé a été un signal très incitateur pour ces entités d'écoles privées. La BPI¹ est pourtant contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations qui d'après Wikipédia est un « *un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays.* »

Un responsable d'Omnes éducation constate : « *Le coût de la scolarité pour une année dans nos écoles, c'est autour de 10 000 euros. A partir du moment où l'apprentissage se développe, cette barrière financière à l'entrée disparaît.* » C'est en effet l'argent public qui finance largement cet enseignement par alternance privé

très profitable de surcroît : l'apprentissage, c'est deux fois moins d'heures de cours. Le mécanisme d'aide est simple : les frais de scolarité sont pris en charge par France compétences² créée en 2019 et sous la tutelle du ministre chargé de l'Enseignement professionnel. Ses ressources proviennent non pas tant des contributions versées par les entreprises que de celles de l'État. Son déficit est de 4,6 milliards € s'alarme la Cour des comptes. Mais que ne feraient Macron et son gouvernement pour promouvoir l'apprentissage érigé en dogme et dont les effectifs sont passés de 438 000 à 800 000 en cinq ans !

À l'enseignement privé des premier et second degrés relevant à 96 % de l'enseignement catholique s'ajoute désormais le développement d'entités lucratives dans le supérieur. Celui-ci n'est pas régi par la loi Debré de 1959. « *La France est l'un des pays où le privé lucratif dans l'enseignement supérieur est le plus développé,* » lit-on dans l'enquête de *Libération* publiée le 27 septembre et ce sans contrôle des contenus par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mais avec des subsides publics. L'Université doit rester publique et laïque dans ses structures comme dans ses programmes et formations.

La loi Debré indique : « *Les établissements privés sont fondés et entretenus par des particuliers ou des associations.* » Rien n'interdit aux structures privées de fonder des écoles, collèges ou lycées. Et elles commencent à le faire, que ces établissements soient hors contrat ou sous contrat avec l'État. Globeeducate possède ainsi 12 établissements dont 4 sous contrat³. Avec ceux-ci, c'est le jackpot. Leurs enseignant·e·s sont payé·e·s par l'éducation nationale, leurs locaux et frais de fonctionnement subventionnés par les collectivités locales. Voilà comment détourner de l'argent public vers des officines privées et des fonds de pension ! ☐

Sources et citations : https://www.liberation.fr/societe/education/enseignement-privé-letat-ne-doit-pas-tout-laisser-faire-20220927_NZDU7JBN4JCKLKRYOXBNTOSNPO/?redirected=1 et https://snsc.fr/wp-content/uploads/2022/10/VRS430_HD.pdf#page=5 (*La vie de la recherche scientifique*)

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bpifrance>

² https://fr.wikipedia.org/wiki/France_comp%C3%A9tences

³ <https://www.icsparis.fr/fr/notre-ecole/reseau-globeeducate>

Dernière minute : nomination de l'ancienne ministre Muriel Pénicaud au Conseil d'administration de Galileo Global Education : <https://www.snesup.fr/article/quand-lenseignement-privé-reconnait-les-services-de-lancienne-ministre-du-travail-communique-de-presse-du-snesup-fsu-du-29-novembre-2022>

CONFÉRENCE - DÉBAT

Mercredi 14 décembre 2022 à 17h00

Maison de l'Université, place Émile Blondel, Campus de **Mont-Saint Aignan**

Ce que la pauvreté fait à l'école Ce que l'école fait de la pauvreté



avec **Jean-Paul DELAHAYE** (Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, ancien directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) au ministère de l'Éducation nationale)

[En savoir plus](#)

« *Le neghab sur le visage de la femme est un barrage à la porte du savoir. Où est la vérité qui ouvrira cette porte ?* »

Iradj Mirza, poète iranien (1874-1926)

Vie du CREAL76

Le CREAL76 a participé ou était représenté à diverses, manifestations de rue...

- le 29 septembre à la manifestation pour les salaires, les pensions, le pouvoir d'achat organisée à l'appel des syndicats CGT, FSU, et Solidaires, où des bulletins *Combat laïque* ont été distribués.
- le 18 octobre à 10h30 à Rouen à la manifestation régionale « Voie pro contre la réforme des lycées professionnels calquée sur le modèle de l'apprentissage » [voir le tract intersyndical](#) entre le rectorat et l'hôtel de Région, à l'appel de l'intersyndicale des lycées professionnels contre la réforme des lycées pro qui risque d'aboutir à la liquidation de la voie professionnelle sous statut scolaire. Plus d'une centaine de bulletins *Combat laïque* y

ont été distribués et ont été souvent bien accueillis.

- le 18 octobre à 14h à Rouen, à la manifestation « Pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève » [Voir le tract de l'intersyndicale](#).
- le 17 novembre à 14h au rassemblement régional devant le rectorat de Rouen à l'appel 'intersyndicale des lycées professionnels. [Voir le tract unitaire d'appel](#)



Le CREAL76 y a distribué un texte sur le financement de l'enseignement privé par la région Normandie avec une annonce de la conférence du 14 décembre. [Voir le texte](#)

Le CREAL76 s'est exprimé publiquement ...

le 12 octobre sur son site par voie du communiqué « Solidarité avec les manifestant·e·s d'Iran ! Jin, jiyān, azadī ! Femme, vie, liberté ! », à propos de la situation en Iran [Lire le communiqué du CREAL76](#)

Le CREAL76 a co-organisé ...

le 28 septembre à Rouen, en partenariat avec les syndicats CGT, FSU, Solidaires et le Planning familial et dans le cadre de la **Journée internationale pour le droit à l'avortement**, une réunion publique à laquelle étaient présentes une cinquantaine de personnes.

Les médecins libéraux qui ont créé l'institut médical Simone-Veil ont présenté l'activité de ce centre, qui permet aux femmes de bénéficier en un seul lieu de l'accueil, des examens et



du suivi nécessaires à une IVG médicalement sûre. Cette structure est importante car beaucoup de médecins généralistes ne sont pas formés ou ne se sentent pas suffisamment compétents dans cette pratique médicale. Un de ses objectifs est de raccourcir les délais entre la demande

initiale et l'intervention.

Le Planning familial, association féministe et d'éducation populaire, travaille en lien avec l'institut Simone-Veil, le CHU ainsi qu'avec l'hôpital du Belvédère où ont lieu la plus grande partie des IVG chirurgicales et considère que, plus il y a de possibilités pour les femmes, mieux c'est. Le constat est cependant fait que le Planning familial est le recours principal des femmes qui sont dans des situations difficiles (sans argent, sans droits...).

Le CREAL76 a été signataire de communiqués de presse du Collectif laïque national (CLN) ...

- le 3 octobre, « Avec les femmes et les hommes d'Iran contre la dictature des mollahs qui tue » [Lire le communiqué](#)
- le 16 octobre, « Se montrer fidèles à l'action de Samuel Paty » pour commémorer le deuxième anniversaire de l'ignoble assassinat du professeur d'histoire-géographie devant son collège de Conflans-Sainte-Honorine. [Lire le communiqué](#)

Le CREAL76 était présent, invité par la Ville de Rouen dans le cadre de son action Égalité femmes/hommes...

le 19 novembre 2022 pour l'inauguration de plaques commémoratives apposées dans l'espace public dans le but de valoriser trois femmes rouennaises inspirantes.

Une balade, joyeusement accompagnée par les comédiens-musiciens de la Compagnie du Petit Ballon et commentée par l'asso-

ciation Balades rouennaises, eut pour point de départ l'âtre Saint-Maclou. Un comédien y expliqua dans un sketch à la Raymond Devos le travail de gravure de l'artiste Espérance Langlois (1805-1864). Non loin de là, les baladeuses restèrent en admiration devant une toile de Magdeleine Hue (1882-1944) exposée l'espace de quelques minutes, puis au son de l'accordéon elles défilèrent derrière des pancartes reproduisant des œuvres de la peintresse,

seule femme du courant impressionniste de l'École de Rouen. Devant sa maison, Magdeleine Hue, magnifiquement interprétée, nous interpella avec son habituel langage peu châtié et fleuri. Enfin, une plaque évoquant Juliette Billard (1889-1975), première femme architecte de France, décoratrice et illustratrice du livre d'or de la ville de Rouen pendant de nombreuses années, fut dévoilée.

« Je suis un conservateur de droite, je suis des principes chrétiens et familiaux. Je ne vois pas de candidat à la présidentielle parfait, mais je ne peux pas nier que Bolsonaro est celui qui se rapproche le plus de ce en quoi je crois. Lula soutient tout ce à quoi je suis opposé... l'idéologie de gauche, le socialisme et même le communisme qui n'est rien d'autre que du nazisme. »

Lucas Moura, footballeur brésilien, club de Tottenham (Source : *So Foot*)

De l'inhumanité comme moyen de gérer les conséquences du dérèglement climatique



D'abord la manifestation contre la construction de la mégabassine de 720 000 m³ de Sainte-Soline : manifestation qui a été l'occasion pour Gérald Darmanin de qualifier « d'écoterroristes » les 7 000 contestataires de la privatisation de l'usage de l'eau au bénéfice de l'agro-business. Ces propos volontairement provocateurs viennent après la violente répression policière contre les manifestant·e·s, qui s'est soldée par une soixantaine de personnes blessées par les forces de police dont 5 hospitalisées et 5 interpellées.

Au même moment, l'enquête sur la mort de 27 migrant·e·s dans la Manche le 24 novembre 2021 accable les secours français du CROSS Gris-Nez, (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage maritimes du Pas-de-Calais) composé de militaires sous l'autorité du préfet maritime de la Manche et la mer du Nord.

Il est 1h48, quand l'un des occupants explique qu'ils sont 34 à bord d'un bateau « cassé ». À 1h51, la personne téléphone au SAMU du Pas-de-Calais, qui transfère son appel au CROSS. « Apparemment leur bateau, il n'y a plus rien qui va dessus », prévient le SAMU. La communication dure près de 14 minutes. La localisation du bateau est communiquée à 2h05 et 2h06 au CROSS qui ne va pourtant pas envoyer un moyen de sauvetage mais saisir le centre de coordination des secours anglais. À 2h10, l'embarcation signale de nouveau sa localisation qui la situe toujours en eaux françaises. À 2h28, le CROSS rappelle les Anglais « ils sont actuellement dans votre zone. » et, étant dans la zone anglaise, ils ne relèvent

plus de sa responsabilité. Alors que le SAMU essaye de transférer un nouvel appel, l'opératrice du CROSS fait valoir que « de toute façon, maintenant, ils sont dans les eaux anglaises et que s'il rappelle il faut lui dire de contacter le 999 ». Entre 2h43 et 4h22, 15 appels à l'aide. À un moment la communication coupe et on entend alors l'opératrice commenter, en aparté : « Ah bah t'attends pas, tu seras pas sauvé, ça te fera les pieds. "J'ai les pieds dans l'eau." Bah, je t'ai pas demandé de partir. » Ensuite, elle s'énerve : « Les Anglais, ils vont vite s'occuper d'eux, parce que ça commence à me gonfler, là ». À 3h51 nouvel appel au secours, réponse du CROSS : « Les secours seront là dans 20 minutes ». Mais ils n'arrivent pas. Le navire *Concerto* a signalé au CROSS « voir une embarcation arrêtée », et demande la conduite à tenir. L'opérateur du CROSS lui dit de continuer sa route, « un patrouilleur français va venir ». Le CROSS continue d'enjoindre aux passagers d'appeler le 999. Peu après 5 heures, l'événement est clos sous la mention « secouru ». Il est 13h49, le 24 novembre 2021, quand le patron pêcheur du *Saint-Jacques* prévient de la découverte des corps. Aucun moyen de sauvetage n'a été envoyé au secours de l'embarcation...

Pourquoi lier ces 2 événements, l'un à propos des conséquences du réchauffement/dérèglement climatique l'autre du défaut d'assistance aux réfugiés : parce qu'en 2020, on estime à 33,4 millions de réfugiés, dont 24,9 millions en lien avec des catastrophes naturelles (dont 95 % sont liées au réchauffement climatique). Le rapport de la Banque mondiale annonce 243 millions de réfugiés climatiques d'ici à 2050.

Face à ces bouleversements climatiques et leurs conséquences dramatiques, devons-nous compter sur des fonctionnaires obéissants et soucieux de respecter l'autorité, officiant au sein d'une administration étatique se voulant rationnelle, fonctionnaires mettant en suspens leur jugement et faisant preuve d'une inhumanité telle que celle exprimée le 24 novembre 2021 ?

Pour reprendre les mots de Robert Merle : « des fonctionnaires moraux à l'intérieur de l'immoralité, consciencieux sans conscience, petits cadres que leur sérieux et leurs "mérites" portaient aux plus hauts emplois. »

Voit-on se représenter un temps qui a donné naissance à une inhumanité criminelle, temps bien défini par Bertold Brecht à la fin de « *a résistible ascension d'Arturo Ui* : « Vous, apprenez à voir, plutôt que de rester les yeux ronds... Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde. » □

Combat Laïque 76, bulletin édité par le CREAL76 (association loi de 1901)
Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

Président : Francis VANHÉE 10 chemin aux Anglais 76680 SAINT-SAËNS

courriel creal76@creal76.fr ☎ 06 86 15 33 59 🐦 @creal 76

Trésorière : Ani CORNÉLIS 19 rue Saint-Pierre 76250 DÉVILLE-LÈS-ROUEN

Adhésion 2022 : 22 € € (cotisation annuelle)

chèque à l'ordre de CREAL76 LBP 06 995 13 U 035

- ou après virement IBAN : FR07 2004 1010 1406 9951 3U03 545 bic : PSSTFRPPROU

Imprimerie spéciale de l'éditeur ISSN 1731-1801

Directeur de la publication : Francis VANHÉE



site : www.creal76.fr

L'arrivée au pouvoir d'Hitler (janvier 1933)

L'émergence d'un groupe parlementaire non négligeable de députés du Rassemblement national, après le résultat obtenu par sa candidate à l'élection présidentielle en France, suivie de l'arrivée au pouvoir de majorités issues d'union programmatique entre la droite et l'extrême droite en Suède et en Italie pourraient-elles annoncer une nouvelle période dans la vie politique et sociale de notre pays et plus largement de l'Europe ?

Quatre-vingt-dix ans après l'arrivée au pouvoir d'Hitler, l'histoire de cet événement peut-elle nous aider à mesurer l'éventualité ou non d'une telle répétition, adaptée aux conditions politiques, économiques et sociales actuelles de notre pays ?

Pour donner quelques éléments de réponse nous examinerons les conditions qui ont prévalu à l'ascension politique du chef du Parti national socialiste allemand à partir de 1930, la nature de ce parti et les alliances politiques et sociales sur lesquelles il s'est appuyé pour parvenir à ses fins et enfin constater rapidement quelle a été la nature du régime mis en place en Allemagne à partir du 31 janvier 1933.

L'Allemagne en 1933



Panique devant la Caisse d'Épargne de Berlin après la faillite de la banque allemande Darmstadt und Nationalbank.

Crédit : Bundesarchiv, Bild 102-12023 / Georg Pahl / CC-BY-SA

Depuis 1930 l'Allemagne subit de plein fouet les conséquences de la crise financière de Wall Street. Ses effets touchent d'abord et avant tout le système bancaire avec le crack de la banque autrichienne Credit Anstalt qui entraîne avec elle la quasi-totalité du système bancaire allemand et la chute du Mark¹. Ne sachant comment redresser cette crise, les sociaux-démocrates allemands alors au pouvoir, pas plus d'ailleurs que les autres gouvernants européens, ne savent juguler la banqueroute financière qui s'installe et se répand dans les secteurs industriel et

commercial. D'autant qu'ils se trouvent alors confrontés aux banquiers américains qui exigent le remboursement des prêts qu'ils ont accordés dans le cadre du plan Dawes². Malgré le chômage³ et la misère qui augmentent très rapidement, les patrons suggèrent à leurs ministres de réduire les fonds de dotations aux assurances chômage et par voie de conséquence aux allocations qu'elles distribuent. Provoquant le refus de certains ministres qui démissionnent, comme Rudolf Hilferding (1877-1941), les divers ministères sociaux-démocrates s'écroulent. Refusant d'initier des mesures antisociales, le parti socialiste allemand se contente d'une position de soutien sans participation aux divers gouvernements qui se forment entre 1930 et 1932. Ils sont constitués par des leaders de partis libéraux et nationalistes favorables à des mesures d'austérité et de restriction sociales qui frappent d'abord les plus pauvres. Ils sont soutenus par le président de la République de Weimar, Paul von Hindenburg (1847-1934), qui leur accorde l'exercice du pouvoir par décret⁴, devant leur incapacité à trouver une majorité au Parlement pour voter les mesures sociales les plus impopulaires, notamment la baisse des salaires de 10 %, des prestations sociales, l'annulation des conventions collectives et l'augmentation des impôts indirects. Cependant, l'imbrication du système bancaire et de l'industrie spécifique à ce pays permet au gouvernement de contrôler étroitement les mouvements internes de capitaux et de sauver ce qui restait de cette organisation et du Mark. C'est dans ces conditions

que se présentent les élections législatives de 1930.

L'ascension d'Hitler et du NSDAP (Parti national-socialiste des travailleurs allemands)

Cette consultation voit s'affronter quatre partis traditionnels, qui se partagent le pouvoir, sans susciter l'adhésion franche d'une portion notable de la population allemande qui n'a jamais adhéré au parlementarisme de la République de Weimar. Ce sont d'abord les socialistes du SPD (Parti social-démocrate), les démocrates du DDP (Parti démocrate), les catholiques du Zentrum et les populistes nationalistes du DVP. Ces quatre partis n'arrivent pas à trouver une majorité stable interdite par l'existence d'une nuée de petits partis seulement soucieux de faire valoir des intérêts particuliers et locaux. Si le SPD est en léger recul, les trois autres partis présidentiels et leurs alliés ne totalisent que 35 % des voix. La nouveauté, en 1930, est l'apparition d'un nouveau parti nationaliste, le NSDAP, aux côtés du traditionnel NPD. Si ce dernier est en recul très net, perdant la moitié de ses voix (de 14 % à 7 %), le premier surgit spectaculairement de l'ombre où il résidait, passant de 2,6 % en 1928 à 18,3 %. Il oblige son concurrent à se rallier à lui et à son programme. À l'autre bout du champ électoral, le KPD (Parti communiste d'Allemagne) améliore son résultat et suit la progression du parti nazi.

Adolf Hitler (1889-1945), a exprimé son projet politique, dans son livre *Mein Kampf*. On peut en retenir qu'il révèle aux Allemands qu'ils ont perdu le premier conflit mondial car vic-

¹ Monnaie allemande jusqu'à l'avènement de l'euro

² Plan mis en action au milieu des années 1920, pour aider l'Allemagne à payer les « réparations de guerre » exigées, notamment, par la France dans le cadre du traité de Versailles.

³ est de 6 millions et de loin le plus nombreux en Europe. Cf. Pierre MILZA, *les Fascismes*, Paris, Le Seuil, 1991, p.261 et aussi Chris HARMAN, *Une histoire populaire de l'humanité*, Paris, La Découverte, 2015, p. 525

⁴ L'article 48 de la Constitution de Weimar. Cette procédure qui permettait le contournement du parlement, puisqu'il n'était pas consulté se révélera mortifère pour la démocratie quand Hitler s'en emparera « légalement », comme nous le verrons dans la suite cet article.



Chômeurs à Hanovre en 1932.
Sur le mur est écrit : « Votez Hitler »

times de la trahison de leurs chefs politiques qui ont accepté une paix honteuse en signant le traité de Versailles que, bien sûr, il refuse de reconnaître. Celui-ci est la cause des difficultés que rencontre la population allemande, qui reste une race supérieure capable de les surmonter pour peu qu'elle accepte de le suivre dans son combat pour le triomphe de ce peuple. Il réorganise son parti

et se débarrasse de son aile gauche qui inquiète un patronat hostile au désordre et aux revendications sociales. Toutefois, ce dernier éponge les dettes de son parti et le renfloue pour aider sa propagande. S'adressant en principe à tous les Allemands, son parti, bien que se qualifiant d'ouvrier, recrute essentiellement des membres de la classe moyenne (artisans, commerçants, cadres moyens, petits propriétaires), souvent aigris et hostiles au prolétariat, prêtant la main aux affrontements physiques avec lui. Les ouvriers qui sont 40 % du peuple allemand ne représentent qu'à peine 20 % des effectifs de ce parti. Enfin, la jeunesse, inquiète pour son avenir ou au chômage, en est une force importante, en nombre et en conviction. Hitler fort de son succès de 1930, se présente aux élections présidentielles de mars 1932, qui révèle son ascendance sur les masses devant lesquelles il s'exprime, dans des

cérémoniaux qui louent la grandeur du peuple allemand auquel son futur chef promet tout et son contraire. Ce faisant, il poursuit son ascension électorale mais ne parvient pas à battre Hindenburg, partisan d'une monarchie, soutenu par tous les autres partis républicains, SPD compris. Pour autant, la crise économique et sociale ne se résout pas et Hitler, qui a déjà refusé la place qu'on lui réservait dans le nouveau gouvernement, est appelé à la chancellerie qu'Hindenburg lui concède sous la pression de ses conseillers qui parient sur son échec. Cependant, ces politiciens incapables de résoudre la crise économique et sociale ont créé tous les outils constitutionnels, notamment l'article 48 de la Constitution pour que le nouveau chancelier réussisse son projet politique.

(À suivre dans le n°88 de *Combat laïque* mars 2023)

Échos d'ailleurs

Israël : le gouvernement le plus à droite et le plus religieux

Malgré quatre affaires de corruption le concernant, Benjamin Netanyau, chef du Likoud sort vainqueur des élections législatives du 1^{er} novembre grâce à une coalition avec trois partis d'extrême droite ou ultra-orthodoxes. L'un des ressorts de cet attelage est de mettre Netanyau à l'abri de poursuites judiciaires. Le premier de ces partis, le Parti sioniste religieux est la résultante de trois partis d'extrême droite, ses deux dirigeants vivent dans des colonies. Les deux autres partis sont ultra-orthodoxes (Shas et Judaïsme unifié de la Torah), ils ont banni les femmes de leurs listes de candidats. Ces partis alliés au Likoud - qui comprend lui-même 7 députés ultra-orthodoxes - forment la majorité de la coalition la plus à droite et la plus religieuse de l'histoire d'Israël. Un dirigeant du Parti sioniste religieux revendique « *le portefeuille de la sécurité publique, c'est-à-dire un*



droit de vie et de mort sur les Palestiniens qu'il rêve d'expulser pour an-

nexer la majeure partie de la Cisjordanie¹ » où sont déjà implantées de nombreuses colonies. « En fait, il n'y a jamais eu de réelle séparation entre la religion et l'État en Israël. Les questions de mariage, de divorce, d'adoption, de garde des enfants, de pension alimentaire relèvent des tribunaux rabbiniques, la majorité des transports publics ne fonctionnent pas pendant le shabbat durant lequel la plupart des commerces sont fermés¹. »

Il ne saurait y avoir de coexistence et de paix durable dans cette région sans l'avènement de régimes et d'États laïques. □

¹<https://www.mediapart.fr/journal/international/141122/en-israel-le-gouvernement-le-plus-religieux-et-le-plus-droite-de-l-histoire-du-pays>
(voir aussi <https://www.ldh-france.org/carrefour-complice-et-acteur-de-la-colonisation-israelienne/>)

« L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence. Voilà l'équation »

Femme, Vie, Liberté... et Football ?

C'est bien un tremblement de terre que vit l'Iran, secoué depuis des mois par une révolte massive contre la tyrannie religieuse.

Les femmes, bien sûr, sont en première ligne. Mais des hommes les ont rejointes en masse. Et des manifestations se développent dans tout le pays et dans tous les milieux : étudiants, ouvriers, commerçants... jusqu'au sein de la sélection nationale qui joue la Coupe du monde au Qatar.

Lors de son premier match, le 21 novembre face à l'Angleterre, l'équipe iranienne a en effet refusé de chanter l'hymne national de la République islamique, en hommage aux victimes de la répression qui se déchaîne dans son pays (344 morts et 15 000 arrestations au 12 novembre, selon l'ONG Iran Human Rights).

Même si les joueurs sont divisés quant au régime, l'acte est courageux. Car on connaît la férocité du régime iranien. Avant leur départ, l'ayatollah Ali Khamenei avait d'ailleurs prévenu l'équipe : elle ne devait pas « *manquer de respect* » à l'Iran durant la compétition...

Malgré cette menace, le défenseur Ehsan Hasjafi avait déjà lu une déclaration lors de la conférence de presse d'avant match, dans laquelle il disait (au nom de ses coéquipiers) au sujet des manifestants : « *Ils doivent savoir que nous sommes avec eux. Et nous les soutenons. Et nous sympathisons avec eux.* »

Ajoutant ensuite : « *Nous devons accepter que les conditions dans notre pays ne sont pas bonnes et que notre peuple n'est pas content. Nous sommes ici, mais cela ne signifie pas que nous ne devons pas être leur voix ou que nous ne devons pas les respecter.* »

Ce geste symbolique n'est pas le premier lancé par des footballeurs professionnels iraniens. Fin septembre, un des meilleurs joueurs du pays, Sardar Azmoun, avait déjà affiché son soutien aux femmes sur son compte Instagram : « *Mon cœur est vraiment brisé pour Mahsa Amini et celles qui, comme elle, sont mortes innocemment. Leur mort a laissé une blessure que l'histoire n'oubliera jamais. Je serai toujours votre soutien. Vous êtes mes sœurs.* »

Assister aux matchs : une revendication des femmes iraniennes !

Ajoutons qu'une partie des supporters iraniens, présents à Doha pendant la rencontre face à l'Angleterre, n'ont pas hésité à crier et afficher des slogans favorables aux manifestations, certains déployant même en tribune une banderole « *Woman, Life, Freedom* ».

Notons enfin que dans le stade, parmi les supporters iraniens... il y avait des Iraniennes, certaines s'affichant sans le voile, ce symbole de soumission et d'abaissement des femmes. Présence remarquable, car les femmes sont



interdites de stade en Iran, depuis la révolution islamique de 1979 ! En 2019, une fan de foot s'était immolée après avoir été refoulée d'un stade dans lequel elle avait essayé d'assister à un match déguisée en garçon.

Ces derniers temps, très rarement, et à titre exceptionnel, certains matchs leur sont autorisés : à chaque fois les billets s'arrachent, tant le foot est populaire chez les Iraniennes !

Ces mouvements de fond qui agitent l'Iran s'expriment donc jusqu'aux stades de Doha, sous les caméras du monde entier.

Tout cela est révélateur de la profondeur et de la force de la mobilisation actuelle, de son courage et sa popularité.

Une mobilisation qui mérite tout notre soutien. □

« *Les joueurs de foot sont des « personnes sans valeur et sans principes moraux qui ne comprennent rien à la politique, à la société, à la religion »* (directeur du Centre d'Analyses Doctrinales, un think tank des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique- juillet 2022).

Réponse sur Instagram de Ali Karimi, ancien capitaine de l'équipe d'Iran : « *Au moins, nous avons rendu des gens heureux. Qu'avez-vous fait vous, espèces de clowns ?* ».

Le Qatar : une dictature religieuse sous les projecteurs.

Qu'on boycotte ou non la Coupe du monde, on reconnaîtra que sa localisation au Qatar a mis ce pays sous les projecteurs, et que ce n'est pas à son avantage.

Ainsi, personne ne peut encore ignorer la façon dont les travailleurs, originaires d'Asie ou d'Afrique, y sont exploités honteusement, parfois jusqu'à en perdre la vie.

Personne ne peut ignorer non plus le scandale écologique de ces stades climatisés à l'heure de l'urgence climatique.

Ou que dans ce pays, c'est la religion qui fait la loi.

Certes, le Qatar, malgré son soutien aux Frères musulmans à travers le monde, est considéré comme plus « ouvert » et plus « tolérant » que d'autres pays islamistes. D'aucuns diront même qu'il évolue dans le bon sens, les femmes ayant par exemple le droit de voter aux quelques élec-

tions autorisées. Mais la charia y reste la source du droit, et l'islam y est décliné dans sa version wahhabite (très rigoriste, même si de façon édulcorée dans ce pays).

La Coupe sera donc l'occasion d'exposer une dictature religieuse.

On découvrira ainsi que, même si l'émirat se libéralise depuis le milieu des années 1990, le pouvoir se transmet toujours de père en fils dans la famille régnante ; que partis politiques et syndicats restent interdits ; que les démonstrations d'affection entre hommes et femmes sont interdites en public ; que l'homosexualité reste passible de la peine de mort ; que l'instruction religieuse est obligatoire à l'école ; que la polygamie est toujours présente, l'émir profitant lui-même de trois épouses...

Bref, si les supporters sur place seront restreints sur l'alcool, vendu

exclusivement dans des *fan zones* limitées, ce n'est pas le plus grave !

Alors cette exposition en pleine lumière des turpitudes du pays provoque des discussions chez les amateurs de football : regarder ou boycotter les matchs ?

Cela dit, pendant que les footeux se triturent la conscience sur le cas du Qatar, la France continue de lui acheter du gaz, de lui vendre des *Rafales*, de le laisser acheter clubs de foot ou palaces jusqu'au cœur de Paris, tout en lui accordant – depuis la présidence Sarkozy – des avantages fiscaux sur ses investissements dans l'Hexagone...

À vous de voir maintenant si vous vous sentez coupable en regardant la Coupe sur *beIN Sports*... chaîne qatarienne. □



On connaissait la foi chrétienne évangéliste du footballeur brésilien Neymar Junior, étalée sur les terrains et sur ses tatouages, sur Instagram ou sur le bandeau « 100 % Jésus » qu'il arborait parfois les jours de victoire.

Mais ce n'était pas le premier footballeur sud-américain à faire preuve d'une « ferveur » religieuse très démonstrative...

Certains ont été plus surpris, lors de la dernière présidentielle au Brésil, de le voir apporter son soutien public et répété au candidat d'extrême droite : Jair Bolsonaro.

L'affaire n'a rien d'anecdotique la star brésilienne du PSG a une forte notoriété et une lourde influence sur les réseaux sociaux (170 millions d'abonné.e.s sur son compte Instagram !), et son soutien est révélateur d'évolutions majeures au Brésil.

Car Neymar n'est pas juste un milliardaire en short, soutenant un président de droite dure qui a multiplié les mesures fiscales favorables aux riches. Neymar, c'est aussi un enfant des quartiers pauvres de São Paulo, où il a connu la misère.

Neymar, Jésus et Bolsonaro.



Son cas est en fait symptomatique de la progression de l'évangélisme dans la population brésilienne, en particulier dans les milieux populaires et les clubs de foot, et du caractère profondément réactionnaire de ce courant religieux.

« 100 % Jésus ! »

En effet, si la gauche au Brésil a longtemps bénéficié du soutien de catholiques progressistes (ils ont même joué un rôle important dans la fondation du Parti des travailleurs de

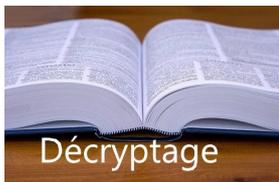
Lula), les évangélistes – en plein essor aujourd'hui – sont plutôt marqués à droite, très « durs » sur l'insécurité qui ravage les *favelas*, et très intolérants sur les questions d'avortement ou d'homosexualité. Souvent, ils défendent l'idée que la réussite matérielle est liée aux « efforts » individuels et... à la foi personnelle. Ils sont aujourd'hui en grande partie les relais du discours de Bolsonaro, un des instruments de sa percée dans les milieux populaires.

Malheureusement, Neymar n'est pas le seul grand joueur à s'être rangé derrière Bolsonaro.

Ronaldinho, Ronaldo, Dani Alves, Cafu, Rivaldo, Kaká... ont fait de même. À tel point que le maillot vert et or de l'équipe nationale est quasiment devenu un étendard de la droite !

De quoi regretter le début des années 1980, quand le mythique club de São Paulo, les Corinthians, défiait la dictature militaire avec sa devise : « Gagner ou perdre, mais toujours en démocratie ».

Les temps changent... □



Le sécularisme - communautarisme opposé à la laïcité-citoyenneté

Au mois d'août 2022, fut organisé durant deux jours à Cologne le *celebrating dissent* (célébrer la dissidence), un grand rassemblement d'athées et de libres penseurs venus du monde entier. La sociologue algérienne Marieme Helie-Lucas y prononça une conférence dont le texte est reproduit ci-dessous et dans lequel elle explique très clairement la différence entre la laïcité (dite à la française) et le sécularisme anglo-saxon. Elle montre, à partir d'exemples de situations concrètes comment le sécularisme, tolérant avec les religions financées par les États, est lié au communautarisme alors qu'à l'opposé, la laïcité, séparation complète entre les Églises et l'État, est liée à la citoyenneté. Mais elle regrette que la France trahisse sa propre loi de Séparation en concédant de plus en plus de reculs pour s'aligner sur le sécularisme de ses pays voisins et de l'Union européenne.

Discours prononcé en anglais le 21 août 2022 à Cologne par Marieme Helie-Lucas.

Comment le sécularisme (par opposition à la laïcité) est intimement lié au communautarisme

La définition originale de la laïcité date de la révolution française :

elle établit sans ambiguïté la séparation complète de l'Église et de l'État. En d'autres termes, le pouvoir politique de l'Église catholique sur le royaume de France a été démantelé par la révolution de 1789 : depuis lors, l'État ne rend de comptes qu'à ses citoyens, et non plus à quelque ordre divin que ce soit, tel qu'il est interprété par des religieux non-élus, leaders auto-proclamés et réaction-

Citoyenneté contre appartenance communautaire

siècles, l'attitude de l'Église

naires. Il va sans dire que l'Église et ses affidés ne se sont pas aisément résignés à la perte de leur pouvoir politique. La séparation a été résolument combattue par les forces religieuses, sans désespérer depuis 1789. Son élaboration a donc pris longtemps et ce n'est qu'en 1905 que la législation sur la séparation a finalement été votée ; elle régit la France depuis lors. Si, au cours des

catholique à l'égard de la loi laïque se soit apparemment mollifiée, le leadership de la lutte contre la laïcité en France a récemment changé de mains, elle est maintenant entre celles d'adeptes d'extrême droite d'une autre religion : l'Islam. L'Église catholique n'a pas perdu de temps pour tirer avantage de ces troupes fraîches et pour soutenir ces nouvelles forces réactionnaires.

L'article 1 de la loi de 1905 garantit à tous les citoyens une totale liberté de croyance et de pratique. L'article 2 déclare que l'État ne reconnaît aucune religion, n'interagit ni ne dialogue avec ses représentants, ne les finance pas, etc.

Par voie de conséquence, quand un·e employé·e de l'État agit dans sa fonction de représentant de l'État laïque, il ou elle est requis·e de ne pas arborer de signe de son appartenance religieuse, de façon à personifier la laïcité. Ceci s'applique, par exemple, aux fonctionnaires lorsqu'ils sont en contact avec le public, au personnel administratif et

Séparation

enseignant – ainsi qu'aux élèves – dans les écoles de la République laïque. Cette disposition a été très mal interprétée au cours des dernières décennies, lors des attaques concertées des intégristes musulmans contre le système éducatif laïque en France. (Notons que l'éducation en France est entièrement gratuite, de la maternelle à l'Université incluse – chose que s'abstiennent d'évoquer les adeptes du sécularisme lorsqu'ils attaquent la laïcité).

À l'autre bout du spectre, La Grande Bretagne semble considérer que les seuls fonctionnaires capables de servir au mieux les citoyens sont ceux qui appartiennent à la même « communauté » qu'eux : ainsi, si vous vous présentez à un commissariat de police en Grande Bretagne, vous pourrez, par exemple, demander à être entendu par un homme ou bien par une femme, par une personne noire ou bien par une personne blanche, par une personne gay ou bien hétérosexuelle, etc.. Et ceci est considéré comme un progrès sur le plan des droits humains...

Lire la suite du texte <http://www.siawi.org/spip.php?article30017>

AFGHANISTAN : nouveaux décrets liberticides pour les femmes et application stricte de la charia

(Sources : Médiapart et Courrier International)

Si certain·e·s faisaient mine d'espérer quelques concessions des talibans lors de leur reprise du pouvoir, leurs décisions montrent clairement que leur objectif est encore et toujours d'opprimer et même d'effacer complètement les femmes.

En mars, c'était le renvoi des filles des écoles secondaires, le jour même de leur réouverture. En mai, un décret obligeant les femmes à se voiler entièrement en extérieur et dans les emplois publics, avec une préférence affirmée pour la burqa, ce voile bleu avec un grillage pour les yeux, jugé plus « traditionnel et respectueux », alors

que certaines se contentaient de couvrir leurs cheveux d'un foulard. Récemment, s'y est ajoutée l'interdiction de fréquenter les parcs et jardins, les bains publics de Kaboul et les salles de sport... Et la police religieuse des mœurs qui patrouille dans les rues est intraitable avec les hommes comme avec les femmes.

Le 13 novembre, le guide suprême a ordonné aux juges d'appliquer strictement la loi islamique (amputations, lapidations, exécutions publiques pour les crimes, délits, vols, « adultères »...). C'est donc la ligne la plus radicale qui l'emporte, sur fond de situation économique et sociale catastrophique. Elle s'accompagne d'une répression féroce.

Les projecteurs sont braqués sur l'Iran mais les Afghan·e·s en butte à ce régime totalitaire et fanatique ont besoin de sentir que nous ne les oublions pas et que nous les soutenons. □

Rejet du projet de constitution au Chili

Les nouveaux président et gouvernement du Chili ainsi que sa majorité parlementaire viennent de subir leur premier revers politique avec le rejet du projet de constitution qui devait remplacer l'ancienne constitution promulguée par Pinochet et la junte militaire chilienne, en 1980.

Un processus long et ambitieux

Pourtant ce processus législatif engagé par l'ex-président du Chili, Sebastian Piñera, confronté à la révolte populaire, était le résultat d'une revendication partagée par la majorité de la population. Ce texte était donc le résultat des travaux d'une assemblée constituante élue, comportant tous les secteurs civils du pays. Outre des hommes, des femmes, les diverses minorités et les représentants des organismes politiques et sociaux organisés ou non, les leaders des différents conflits sociaux ou sociétaux y figuraient. C'est cette composition très hétéroclite qui est à la source de cet échec. Ses différentes composantes, longtemps réduites au silence par la bourgeoisie qui jusqu'à la fin des années 1990 avait soutenu la dictature militaire, s'ignoraient quand elles ne se combattaient pas, notamment dans le sud du pays. Bien que leurs représentants parvinrent à y placer des avancées sociales non négligeables, tels que le droit à une sécurité sociale, un enseignement gratuit accessible à toutes les couches de la population, une justice indépendante, ils ne réussirent pas à surmonter leurs divergences et leurs cultures différentes. Ils échouèrent à proposer un texte concentré, réduit, laissant la place à un approfondissement clarifié des différentes structures législatives à mettre en place pour accéder à une démocratie sociale, solidaire et universaliste. Aussi, l'obstruction conservatrice, bien que minoritaire et divisée, en profita pour empêcher un accord sur la proposition d'un texte constitutionnel, à présenter à la ratification du peuple chilien avant les élections législatives et présidentielles.

La réaction de l'opposition

Maîtresse de la quasi-totalité des médias, elle appuya sur les nombreuses contradictions et flous de ce texte qui suscitaient les inquiétudes des divers secteurs de la population. La caractérisation « plurinationale »¹ de la République chilienne ou la constitutionnalisation de l'avortement² qui pouvaient être des innovations progressistes très intéressantes ne furent pas clairement définies et défendues par leurs promoteurs, au demeurant divisés sur ces questions. Ainsi, n'aurait-il pas été plus sage de défendre la reconnaissance des droits et coutumes particuliers des natifs sur la gestion de leurs terres et de leurs biens plutôt que de concéder des « nationalités » qui furent, bien sûr, dénoncées comme ferment de division, voire d'éclatement du pays ?

Quant à la constitutionnalisation de l'avortement², n'aurait-elle pas pu être contenue dans la reconnaissance de



l'égalité totale, civile et sociale, des sexes et donc de la libre disposition de son corps ?

Dans un pays où l'Église catholique est très puissante, les chantages de la droite, des propriétaires fonciers et du patronat national et international furent d'autant plus perçus comme une réalité très probable que les affrontements belliqueux se multipliaient.

Les hésitations du nouveau gouvernement

Devant la tournure agressive du débat qui s'installa alors et les menaces de guerre civile que ne cessèrent de brandir les opposants de droite et de l'Église, les nouveaux gouvernants prirent peur et ne défendirent plus le projet. Ils laissèrent entendre qu'un rejet du texte constitutionnel n'aurait pas d'importance. En effet, ils promettaient de le reprendre, morceau par morceau, à l'Assemblée nationale, avec, bien sûr, des modifications nécessaires. Dès lors, la démobilisation des forces populaires et progressistes ne pouvait que suivre et laisser la place aux extrémistes conservateurs. Le projet de constitution était repoussé.

Conclusion

Les nouvelles forces qui se sont manifestées dans l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité et de son président Gabriel Borich, viennent de subir un échec dans leur tentative de construction d'une nouvelle société au Chili. L'expérience des luttes qu'ils ont menées pour arriver au pouvoir ne leur a pas permis de surmonter les difficultés inhérentes à l'apprentissage de la démocratie. **Ce dernier devra comporter certes une éducation indispensable à l'exercice de celle-ci mais c'est surtout la clarification des objectifs à atteindre et une juste estimation du possible et des moyens d'y parvenir qui semblent nécessaires.**

Le peuple chilien entame une lutte qui ne peut que nous intéresser. □

¹ Cette qualification fut utilisée pour désigner « l'Empire multinational » des Habsbourg, après 1866 et jusqu'en 1919. Plus récemment, la Bolivie, voisine du Chili, inscrit cette appellation dans sa définition constitutionnelle, approuvée par sa population, en 2009.

² Seuls, trois pays au monde, la Corée du Sud, la Colombie et le Mexique l'ont fait à la suite d'arrêts judiciaires, très récents, rendant anticonstitutionnel son interdiction.

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. »

Doit-on s'interdire un « poisson de juillet » ?

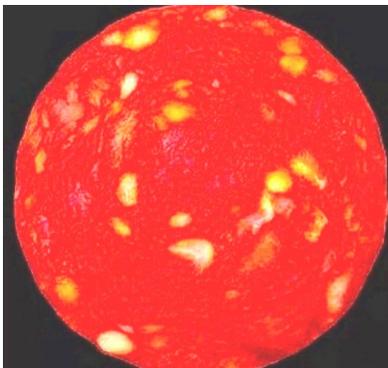
Ce 31 juillet, au beau milieu des vacances estivales, le physicien Étienne Klein¹, affiche sur son compte twitter une très belle photo, qu'il accompagne du commentaire suivant :

« *Photo de Proxima du Centaure, l'étoile la plus proche du Soleil, située à 4,2 année-lumière de nous. Elle a été prise par le JWST². Ce niveau de détail... un nouveau monde se dévoile jour après jour* ».

À peine envoyé, le message reçoit environ 3 000 réponses, 21 600 adhésions « j'aime », et est retweeté environ 4 000 fois sur les réseaux sociaux.

Cette avalanche déraisonnable et son emballement obligent aussitôt Étienne Klein à réagir et à envoyer un second message qu'il estime être fort clair :

« *Bon, quand sonne l'heure de l'apéritif, les biais cognitifs semblent s'en donner à cœur joie... gare donc à eux. Selon la cosmologie contemporaine, nul objet relevant de la charcuterie espagnole n'existe ailleurs que sur Terre.* »



Le physicien a piégé les internautes avec cette photo publiée sur Twitter.

Pourtant, l'avalanche poursuit sa déferlante... la nouvelle semble toujours prise au sérieux. Et certains médias s'en mêlent : ils relaient l'image et son commentaire et annoncent au monde entier la grande découverte... sans vérifier l'information.

Le lendemain 1^{er} août, Étienne Klein s'excuse spontanément - à présent il se demande s'il a eu raison de le faire ! - auprès de ceux qui ont prétendu être choqués par le canular, la photo étant celle d'une tranche de chorizo sur fond noir. Il affiche alors sur Twitter :

« *Au vu de certains commentaires, je me sens obligé de préciser que ce tweet montrant un prétendu cliché de Proxima du Centaure relevait d'une forme d'amusement. Apprenons à nous méfier des arguments d'autorité autant que de l'éloquence spontanée de certaines images...* »

Une plaisanterie pas toujours appréciée

Si certains ont applaudi la plaisanterie et l'ont même multipliée des dizaines de fois dans sa déclinaison charcutière en laissant libre cours à leur imagination, d'autres au contraire ne l'ont pas du tout appréciée, se sentant trompés par le « savant » en qui ils réservaient leur entière confiance, ou même ont crié au scandale.

Mais c'est surtout d'Amérique lointaine que sont venues les critiques les plus virulentes envers le scientifique très présent dans les médias français.

Les sociologues américains lui ont signifié que en ces temps de postvérité³, on n'a plus droit aux canulars.

Selon eux, un canular est synonyme de *fake news* et il est interdit d'en émettre.

Étienne Klein n'est pas de cet avis. Selon lui, un canular n'est qu'une *fake news* provisoire », puisqu'elle est rapidement démentie par son auteur.e. Il n'y a donc pas lieu de les interdire ou de s'autocensurer. Il rappelle d'ailleurs qu'il est de tradition chez les scientifiques, et à la NASA le fait est coutumier, d'user de canulars. Il cite entre autres l'astrophysicien spécialiste de cosmologie George Gamow qui était un farceur régulier. N'avait-il pas adres-

sé en 1958 à la revue scientifique internationale *Nature* un article dans lequel il prétendait avoir observé lors de ses nombreux voyages que les vaches mastiquaient dans le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère Nord et en sens inverse dans l'hémisphère Sud, expliquant que le sens de la mastication dépendait de la force de Coriolis qui change de signe de part et d'autre de l'équateur ?

Que nous enseigne cette mésaventure ?

D'abord, qu'une « belle image » vue dans sa globalité est perçue dans son esthétisme et pour sa beauté qui fait appel plus à l'émotion spontanée qu'à la raison. Elle retient davantage l'attention que le texte explicatif dont la lecture plus gourmande en temps sur les réseaux sociaux est délaissée. Elle fait ainsi le tour du monde en quelques clics et quelques secondes !

Quant aux médias, toujours pressés d'annoncer un événement avant leurs concurrents, ils négligent la règle la plus élémentaire de leur métier, à savoir la vérification

de l'information....

Mais cette mésaventure a-t-elle quelques vertus pédagogiques ?

D'abord, elle rappelle que toute image (et en particulier une image scientifique relayée) affichée sur l'Internet ou sur les réseaux sociaux doit être explicitée par une légende référée, c'est-à-dire indiquant sa source (site institutionnel, ici le JWST) devant être suffisamment renseignée pour pouvoir être vérifiée par toute personne non experte.

Ne pas oublier aussi qu'une découverte scientifique est l'aboutissement d'un travail collectif et n'est jamais annoncée sur les réseaux sociaux, mais toujours après validation collective par l'intermédiaire d'organismes institutionnels nationaux ou internationaux.

Étienne Klein invite à se méfier des arguments d'autorité, et l'actualité récente à propos du Covid19 ou du changement climatique nous en a fourni quelques exemples. Certains scientifiques ou personnalités politiques isolés ont usé de leur autorité ou notoriété pour véhiculer de fausses informations, ces dernières étant le combustible du complotisme.

Enfin il est nécessaire de conserver à l'esprit qu'un canular ne dure que très peu de temps et est très vite révélé et démenti.

Continuons à laisser s'exprimer notre imagination, prenons le temps d'exercer notre esprit critique sur tout ce qui advient, conservons notre droit de la partager et aussi... d'en rire. □

¹ Directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

² JWST : James Webb Space Telescope, <https://www.jwst.fr/>

³ Postvérité : « Situation dans laquelle l'objectivité et la véracité des faits ont moins d'influence sur la formation de l'opinion publique que le recours à des émotions, à des sentiments ou à des croyances » <https://fr.wiktionary.org/wiki/postv%C3%A9rit%C3%A9>

Références : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-vendredi-02-septembre-2022-7514155>

KLEIN Étienne et RERRY-SALKOW Jacques (2011). *Anagrammes renversantes ou Le sens caché du monde*

Le 9 novembre 2022, le physicien Étienne Klein a reçu à Paris le prix de la laïcité, catégorie science. (Son discours lors de la remise du Prix)

Guillaume

La chronique de Rahan

LECOINTRE

Être grand (quand on est un animal)

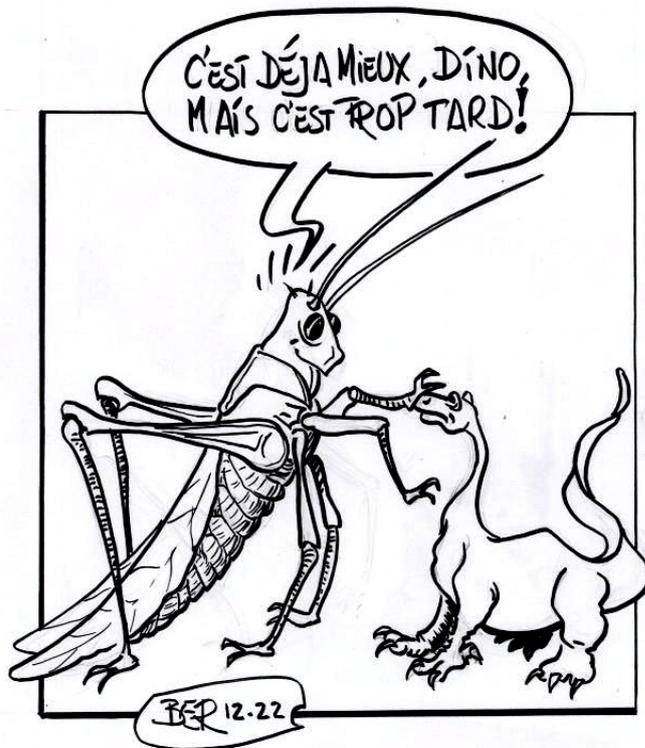
Quand on lit *Rahan*, on est fascinés par la taille des animaux. C'est vrai, après tout : Rahan n'aurait sans doute pas eu autant de succès s'il s'était battu contre des mouches ou des acariens.

Quels sont les avantages d'être un grand animal ? On n'a pas beaucoup de prédateurs. On a moins besoin de chauffage central. Il existe un phénomène qu'on appelle l'endothermie de masse. Au-delà d'une certaine taille, on n'a pas le temps de trop se refroidir sur la durée d'une nuit ni de devenir trop chaud pendant la durée du jour. Plus on est gros, plus les variations de température interne quotidiennes sont faibles.

Quels sont les désavantages ? Avec la taille, le temps entre deux générations s'allonge. Cela signifie aussi que les populations de grands organismes ont besoin de plus temps pour s'adapter, car l'adaptation est un processus populationnel-générationnel. Si le milieu est stable durant des centaines de milliers d'années, tout va bien pour les grands. Si des changements brutaux interviennent, les grandes espèces disparaissent les premières, pour deux raisons : (1) elles font généralement peu de petits à chaque génération, (2) il faut beaucoup de temps d'une génération à l'autre. Ensuite, être grand nécessite de pouvoir trouver beaucoup de nourriture. Les baleines effectuent de spectaculaires migrations marines en direction de gigantesques bancs de krill antarctique. Les éléphants de savane cherchent leur nourriture 16 à 20 heures par jour.

Qu'est-ce qui favorise les grandes tailles au cours de l'évolution ? La température clémente ou haute du climat favorise l'efficacité du métabolisme, donc la production primaire, et donc une disponibilité des ressources pour toute la chaîne trophique. Plus la nourriture est disponible, plus la taille des espèces s'accroît au cours de l'évolution. C'est spectaculaire chez les espèces d'animaux à croissance continue comme les lézards et les serpents.

Qu'est-ce qui limite les grandes tailles ? La disponibilité en dioxygène gazeux, qui aujourd'hui est à 20 %. C'est manifeste concernant les insectes. En effet, les insectes approvisionnent leurs organes en dioxygène via de petits orifices qu'on appelle des stigmates, derrière lesquels se ramifient des trachées, sorte de tuyauterie qui emmène le dioxygène vers les organes. La diffusion des gaz reste lente, même si elle est aidée de muscles. Cette contrainte physique expliquerait pourquoi les insectes d'aujourd'hui sont limités en taille. Il y a 300 millions d'années, c'était l'époque où le dioxygène atmosphérique était à 30 %, celle des insectes géants. Ensuite, il faut faire vivre beaucoup de cellules ensemble. Les gros animaux ont plus de cellules que les petits. Un éléphant a 100 fois plus de cellules que nous, pour une longévité équivalente, les baleines 1000 fois plus, pour une longévité deux fois supérieure. Plus il y a de cellules, et plus il y a de risques de cancers. Pourtant, les éléphants et les baleines n'ont quasiment jamais de cancers. Les éléphants possèdent plusieurs copies



(jusqu'à 20) d'un gène dit p53, qui réactive un autre, appelé LIF6, lequel est capable de déclencher la mort des cellules endommagées avant qu'elles ne deviennent cancéreuses.

S'il y a un avantage à être grand, il faut garder à l'esprit que la gravité à laquelle est soumis un vertébré terrestre est proportionnelle à sa masse. L'intensité des forces associées aux contraintes mécaniques auxquelles le squelette doit résister augmente, mais pas proportionnellement. En augmentant de taille, les seuls changements de dimension des membres finissent par ne plus pouvoir compenser l'augmentation de la charge mécanique. En effet, les matériaux squelettique et musculaire ont leurs limites, au-delà desquelles déchirements ou ruptures peuvent avoir lieu. Ainsi, les vertébrés terrestres ont manifesté différentes manières d'être grands. En modifiant l'épaisseur des muscles squelettiques, qui servent alors aussi au soutien. En changeant la répartition des charges dans les membres porteurs. Les petits animaux adoptent davantage des postures accroupies dans lesquelles les membres sont fléchis sous le corps, tandis que les gros animaux se déplacent avec des membres droits sous le corps, tels des piliers, en extension, ce qui confère aux articulations un avantage mécanique efficace. En changeant la forme des os : un squelette plus robuste fait mieux face aux contraintes mécaniques imposées par les grandes masses. En modifiant la microstructure des os et des muscles, et donc leurs propriétés mécaniques. □